



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Crédit Mutuel de la Vallée SA du mercredi 17 avril 2024 à 18h30 à l'Hôtel de Ville du Sentier

L'assemblée générale débute à 18h30. Le Président Charles Fontannaz ouvre la séance et souhaite la bienvenue.

Le Président indique que cette assemblée générale des actionnaires du Crédit Mutuel de la Vallée SA est valablement constituée, soit convoquée dans un délai de 4 mois qui suit la clôture des comptes et au moins 20 jours avant la date de ce soir. La convocation a été publiée dans la FOSC et dans la FAVJ du 14 mars 2024. Elle est aussi valablement constituée selon l'article 17 des statuts qui stipule que quel que soit le nombre des actions représentées, elle peut délibérer librement.

Le bureau de l'assemblée est constitué formellement par le Président de la manière suivante :

Président	Charles Fontannaz
Secrétaire	Thierry Matthey
Scrutateurs	Johann RoCHAT, domicilié à Haute-Route 6, 1347 Le Sentier né le 01.04.1977 et originaire de L'Abbaye Laurent Guinand, domiciliée à Haute Route 8, 1347 Le Sentier né le 24.11.1956 et originaire des Brenets

Il salue la présence Monsieur Omar Grossi représentant PWC, auditeur externe qui s'exprimera ultérieurement.

Rappels

- Depuis 2021, le capital-actions du CMV est constitué d'actions nominatives dématérialisées (anciennement actions au porteur « papier »). Désormais seuls les actionnaires enregistrés/inscrits au Registre des actionnaires peuvent participer à l'AG.
- Les décisions et nominations se font à main levée sauf si 3 actionnaires au moins demandent le bulletin secret (art. 20).
- Les nominations se font à la majorité absolue des voix représentées, soit 50 % + 1 voix au 1^{er} tour (art. 20).
- Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix représentées, soit 50 % + 1 voix. Il n'y aura pas de majorité relative car pas d'élection (art. 19)
- En cas d'égalité des voix, c'est la voix du Président qui est prépondérante (art. 19)
- Votation sur objet spécial : 2/3 des voix représentées et majorité absolue des valeurs nominales représentées (art. 19)
- Pas d'objets spéciaux donc pas de ratios spéciaux
- Le nombre de voix est limité à 2'000 voix par actionnaire (art. 18)



- Une « coquille » figurait dans la convocation, en effet, le bénéfice reporté est celui de 2022 et non celui de 2021.

Présence des voix et actions votantes

Constitution du capital-actions	120'000	
Nbre actionnaires + représentants présents	82	
Actions présentes	73'802	
Actions représentées	3'085	
Total d'actions	76'887	
Nombre de voix	18'727	compte tenu de la limitation à 2'000 voix par actionnaire

L'ordre du jour est lu par le Président et il est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2023
2. Rapport du Président
3. Approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2023
4. Décharge des membres du Conseil d'Administration et de leur gestion
5. Répartition du bénéfice
6. Renouvellement d'un mandat au Conseil d'Administration
7. Election de l'organe de révision
8. Divers et propositions individuelles

Le Président demande s'il y a une objection à cet ordre du jour. Il n'y en a pas et il sera donc suivi tel que présenté.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2023

Le PV de l'année précédente était disponible au siège de la banque (art. 17).

Le Président demande si une personne de l'assemblée souhaite que le procès-verbal soit lu ; personne ne demande sa lecture.

Le Président ouvre le débat sur ce procès-verbal. La parole n'est pas demandée.

Le Président le propose au vote. L'assemblée accepte ce procès-verbal du 25.04.2023 avec :

100 % oui 0 non 0 abstention

2. Rapport du Président

Le « Mot du Président » est lu par ce dernier qui expose la situation actuelle ; l'intégralité de ce rapport est reproduite en annexe 1.



3. Approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2023

Rappel

Un rapport résumé a été envoyé à tous les actionnaires par courrier et le rapport complet est également disponible au siège de la banque et sur son site web depuis la convocation de l'AG. Il n'est pas demandé de lecture. Le Directeur Joël Augsburgger donne les chiffres essentiels du bilan :

Résumé de ce rapport

Total du bilan	CHF 224.3 mio (préc. CHF 224.4 mio)
Total des créances hypothécaires	CHF 173.4 mio (préc. CHF 168.4 mio)
Dépôts de la clientèle	CHF 138.3 mio (préc. CHF 143.5 mio)
Obligations de caisse	CHF 13.8 mio (préc. CHF 13,9 mio)
Emprunts BLDG	CHF 46.6 mio (préc. CHF 42.6 mio)
Bénéfice net de l'exercice	CHF 558'000 (préc. CHF 506'000)
Fonds propres	CHF 22.4 mio (préc. CHF 21.6 mio) (page 30 rapport)

et apporte les commentaires suivants :

- Le total du bilan est resté stable par rapport à l'exercice précédent
- Le résultat brut des opérations d'intérêts est en hausse de 24 % à CHF 3.320 mio dû à la hausse des intérêts ainsi qu'à la rémunération des liquidités par la BNS
- Les charges informatiques et leur évolution sont une préoccupation récurrente de la banque
- Les charges effectives du personnel sont stables ; l'augmentation de ce poste provient de la création d'un fond de retraite pour le futur.

Joël Augsburgger remercie son équipe pour son engagement au courant de l'année 2023 ainsi que pour les années précédentes mais également pour les années qui arrivent. Il remercie également les actionnaires pour la confiance témoignée à leur banque

Le Président passe la parole à Monsieur Omar Grossi représentant de PWC pour son rapport reproduit en page 28 et 29 du rapport de gestion. Monsieur Grossi lit la conclusion du rapport où il recommande d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été soumis et n'a rien à ajouter.

Le Président remercie Monsieur Grossi et ouvre la discussion sur ce rapport ainsi que les mots adressés au point 2. La parole n'est pas demandée.

Le Président propose au vote le rapport de gestion et les comptes clos au 31.12.2023 (en précisant que le vote ne porte pas encore sur la répartition du bénéfice). L'assemblée accepte ces comptes tels que présentés :

100 % oui 0 non 0 abstention

Le Président félicite la Direction et l'ensemble du personnel.



4. Décharge des membres du Conseil d'Administration et de leur gestion

Le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Le Président propose de voter la décharge des membres du Conseil d'administration. L'assemblée accepte de donner décharge :

81 oui 0 non 1 abstention

Le Président remercie l'ensemble des actionnaires pour la confiance témoignée aux membres du CA.

5. Répartition du bénéfice

Bénéfice total

Bénéfice	CHF	558'001.-
Report	CHF	15'630.-
Total	CHF	573'631.-

Proposition de répartition du bénéfice du CA

Attribution réserve	CHF	370'000.-
Dividende	CHF	192'000.-
A reporter 2024	CHF	11'631.-
Total	CHF	573'631.-

Propositions du CA

- Le CA propose un dividende inchangé à 16 %, soit CHF 1.60/action de CHF 10.-.

Rappel

- Comme évoqué lors de la présentation des comptes, l'objectif est un ratio de fonds propres de 10 %.
- Le ratio de fonds propres progresse légèrement (9.98 % du total du bilan après répartition, préc. 9.26 %)
- Et à 119 % des exigences minimales (préc. 116 %)

Le Président ouvre la discussion sur cette proposition. La parole n'est pas demandée.

Le Président met au vote la répartition du bénéfice. L'assemblée accepte cette proposition avec :

100 % oui 0 non 0 abstention



6. Renouvellement des mandats au Conseil d'Administration

Rappel les membres du Conseil d'Administration sont élus pour un mandat d'une durée de 3 ans. Le Conseil d'Administration est actuellement constitué de 7 membres (de 5 à 8 membres selon les statuts). Le mandat du Président Charles Fontannaz est à renouveler pour les trois prochaines années.

Le Président est réélu par acclamations.

Le Président annonce ensuite que Madame Céline Renaud a informé ses collègues du CA qu'elle quittera ses fonctions au 30 juin 2024 ; ses occupations professionnelles prenant de plus en plus d'ampleur, elle n'a plus assez de temps pour se consacrer efficacement à ses tâches au sein du CA du Crédit Mutuel.

Le Conseil d'administration sera composé des membres suivants :

Charles Fontannaz, Président	Échéance du mandat 2027
Céline Renaud, Vice-Présidente	Démissionnaire 30 juin 2024
Jean-François Piguet, membre	Échéance du mandat 2026
Sarah-Golay Blondel, membre	Échéance du mandat 2026
Didier Meylan, membre	Échéance du mandat 2026
Serge Laville, membre	Échéance du mandat 2026
Steve Magnenat, membre	Échéance du mandat 2026

7. Élection de l'organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de reconduire pour 1 an le mandat octroyé à PWC représentée par Monsieur Omar Grossi.

Le Président ouvre la discussion sur cette proposition. La parole n'est pas demandée.

Le Président met au vote la reconduction du mandat de PWC. L'assemblée accepte la proposition avec :

100 % oui 0 non 0 abstention

Le Président félicite et remercie PWC pour la bonne collaboration lors des différentes révisions,

8. Divers et propositions individuelles

Le Président rappelle que les questions des actionnaires nécessitant réflexion étaient à déposer au siège de la banque jusqu'au 10 avril 2024 et qu'il n'y en a pas eu.



Le Président partage les informations suivantes avec l'Assemblée.

- **Prestations informatiques**
Une nouvelle application MobileBanking devrait être à disposition de la clientèle dès le printemps prochain.
- **Crédit Eco-Bonus**
Le Président rappelle que le CMV propose un crédit Eco-Bonus, soit un prêt à 0 % d'intérêts pendant 6 mois, montant plafonné, pour des travaux en lien avec des demandes de subvention (isolation, chauffage, toit, fenêtre).
- **Valeur fiscale**
Le Président informe que si la valeur fiscale brute des actions est de CHF 107.85, elle n'est pas la valeur à déclarer, la valeur nette fiscale à déclarer est de CHF 74.49 en tenant compte de la déduction de 30 % à toute personne qui détient moins que 50 % des actions, soit l'ensemble des actionnaires. Déduction en raison de société non cotée en bourse.

Le Président passe la parole aux membres de l'Assemblée Générale.

Rose Dépraz souhaite et demande que, suite à la démission de Céline Renaud, une femme soit privilégiée pour la remplacer.

Le Président répond que, dans la mesure du possible, une personne de la gence féminine sera proposée mais souligne que les exigences au niveau des connaissances financières notamment deviennent de plus en plus pointues et qu'il n'est pas toujours évident de trouver un nouveau membre féminin ou masculin répondant à ces critères.

Jean-Claude Blattner demande à qui profitera la réserve de CHF 150'000.- attribuée pour les futures retraites et si les employés ont un second pilier :

Joël Augsburgers répond que les cotisations au 2^{ème} pilier sont obligatoires depuis 1985.

Le montant servira aux personnes qui prendront une retraite anticipée et qui pourront ainsi bénéficier, à certaines conditions, d'une prestation de la banque.

Monsieur Olivier Lanthemann indique que, pour une association, il avait envisagé d'ouvrir un compte au Crédit Mutuel mais que la banque ne propose pas l'application TWINT et que du coup il a renoncé.

Joël Augsburgers lui répond que le CMV propose TWINT mais dans une version « light », l'application n'ayant en effet pas de lien direct avec les comptes des clients et devant notamment s'alimenter avec des propres versements.

La parole n'est plus demandée.

Le Président Charles Fontannaz clôt l'assemblée à 19h02 et remercie l'assemblée pour sa présence.

La séance se poursuit avec une présentation de Monsieur Ahmed Atmani, pâtissier-confiseur et directeur de la société Sisao, chocolatier à Begnins.



Signatures

Charles Fontannaz
Président

Thierry Matthey
Secrétaire

Johann Rochat
Scrutateur

Laurent Guinand
Scrutateur

Lieu et date Le Sentier, le 17 avril 2024

Annexe 1 Mot du Président

Annexe 1 - Mot du Président

Rapport du Président – point 2 ODJ AG 17 avril 2024

C'est pour moi un grand honneur de m'adresser à vous aujourd'hui. Il y a un an, j'ai eu le privilège de reprendre la Présidence du CMV, succédant par là même à M. Pierre Dubois qui a œuvré à ce poste durant de longues années avec succès.

Il n'est pas forcément aisé de reprendre cette tâche après un Président qui a assumé sa fonction de main de maître, et j'aurai à cœur d'œuvrer au mieux pour répondre à vos attentes. Cette assemblée m'offre aussi l'occasion de vous témoigner toute ma reconnaissance pour la confiance que vous m'accordez.

D'aucuns m'ont fait remarquer le peu d'optimisme affiché dans le rapport du Président figurant dans le rapport de gestion. Malheureusement les événements géopolitiques intervenus depuis sa rédaction, tant à Gaza qu'en Ukraine, ne laissent pas entrevoir grande lueur d'espoir d'amélioration à court terme pour le moins. Et c'est, si on veut vraiment peindre le diable sur la muraille, sans parler d'un probable risque d'embrasement au Proche Orient ! La croissance mondiale déjà atone en pâtirait certes, et le risque de pénurie de certaines matières pourrait revenir sur le devant de la scène.

Assurément un conflit armé impacte directement l'économie, mais c'est sans compter le drame humain qui se joue dans ces contrées pas si lointaines, et qui ne doit laisser personne indifférent.

« J'abandonne sur une chaise sur le journal du matin / Les nouvelles sont mauvaises d'où qu'elles viennent » chantait Stephan Eicher.

Vraiment ? Je ne crois pas qu'il faille céder à la morosité ambiante. Certes, sur l'échiquier international l'avenir ne semble pas radieux et nous avons peu de moyens pour influencer sur l'ordre mondial, mais à notre échelle, au niveau national, nous pouvons agir. Aujourd'hui, par exemple, nous parlons tournant énergétique, protection du climat, affranchissement de notre dépendance à l'égard des énergies fossiles ... Nous avons encore la possibilité de porter un regard confiant vers l'avenir.

La BNS, quant à elle, a pris la décision en mars dernier d'assouplir sa politique monétaire et d'abaisser son taux directeur à 1.5 %. Cette décision qui doit soutenir la croissance a été possible en raison de l'efficacité de la lutte contre l'inflation au cours des cinq derniers semestres. Le maintien de ce taux directeur, pour pouvoir s'inscrire dans la durée, reste toutefois tributaire du contexte mondial.



Finally we cannot remain silent about another major event of this end of year, I think of course about the presidential elections in the United States. If the consequences at the global level will be undeniable, it seems premature today to establish forecasts about their repercussions on the global economy.

But with all this, what about CMV? It is active mainly on the local market, it is itself strongly influenced by a clock economy in full expansion last year, and we are pleased that our establishment is doing well and proud to present to this assembly its results that we can qualify as good. It is true that the banking context where interest rates are rising and the remuneration of our liquidities by the BNS has helped us a bit.

Without getting into details about the figures, I will leave it to our Director M. Augsburgers to do, it is necessary to praise the constant growth of our mortgage credits result of the daily work done by our collaborators and employees.

It is for me the occasion to thank them warmly for their commitment and to congratulate them on the results obtained.

With these thanks I conclude my report and I wish, dear shareholders, a pleasant evening in our company.

I now give the word to our Director, M. Augsburgers, for the presentation of the accounts.

Charles Fontannaz

Président du Conseil d'administration